

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

No : 200-06-000185-150

par défaut ex parte contesté enquête au fond

MARIE-ÈVE DUCHESNE DEMANDE
c.

VILLE DE QUÉBEC DÉFENSE

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC MIS EN CAUSE

No : 200-06-000184-153

BERNARD LAFORCE DEMANDE
c.

VILLE DE QUÉBEC DÉFENSE

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC MIS EN CAUSE

No : 200-06-000183-155

AUDRÉE SAINT-LAURENT DEMANDE
c.

VILLE DE QUÉBEC DÉFENSE

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC MIS EN CAUSE

Jour 2

Division civile Salle n° 3.39

Le 28 janvier 2020

PRÉSIDENT : L'HONORABLE SIMON HÉBERT j.c.s. (JH5462)

ENREGISTREMENT

DEMANDE
 PRÉSENTE ABSENTE

Me Florence Boucher Cosette
Dumas Gagné Théberge
Casier 140

DÉBUT 9 h 03
FIN 14 h 35

DEMANDE (M. Laforce)
 PRÉSENT ABSENT

Me Gabriel Michaud-Brière
Dumas Gagné Théberge
Casier 140

DEMANDE (Mme St-Laurent)
 PRÉSENT ABSENT

Me Enrico Théberge
Dumas Gagné Théberge
Casier 140

CANADA

Province de Québec
District de Québec

N° 200-06-000185-150
200-06-000184-153
200-06-000183-155

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

DÉFENSE

PRÉSENTS ABSENTS

Me Benoit Lussier
Me Olivier Gauthier
Giasson et associés
Casier 13

MISE EN CAUSE

PRÉSENT ABSENT

Me Alexandre Ouellet
Ministère de la Justice (DGAJLAJ)
Casier 134

NATURE DE LA CAUSE : **Action collective**

GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE : Chantale Falardeau (TF1030)

JOUR 2

9 h 03

Appel des dossiers et identification des avocats.

Monsieur Bernard Laforce est présent dans la salle.

Monsieur Pothier, expert de la Ville de Québec ainsi que monsieur Francis Pétrin, représentant de la Ville de Québec, sont présents dans la salle.

9 h 04

Me Michaud-Brière s'adresse au Tribunal re : les témoins qui seront entendus ce jour.

Discussions re : horaire du procès.

PREUVE EN DEMANDE (suite)

Dossier 200-06-000184-153 (Laforce)

9 h 07

3^e témoin : Madame Amy Bernier-Desmarais
1038, avenue Duchesneau
Québec (Québec) G1W 4V1
Assermentée

9 h 08

Interrogée par la demande (Me Michaud-Brière).

9 h 24

Intervention de Me Lussier.

9 h 26

Me Michaud-Brière poursuit son interrogatoire.

9 h 41

Contre-interrogée par la Défense (Me Lussier).

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

9 h 47	Intervention du Tribunal. Me Michaud-Brière poursuit son interrogatoire.
10 h 05	Contre-interrogée par la mise en cause (Me Ouellet). Fin du témoignage, le témoin est libérée.
10 h 10	4^e témoin : Madame Christine Baby 388, rue Dolbeau Québec (Québec) G1S 2R3 Assermentée Interrogée par la demande (Me Michaud-Brière)
10 h 48	Suspension.
11 h 04	Reprise. Contre-interrogée par la défense (Me Lussier).
11 h 09	Contre-interrogée par la mise en cause (Me Ouellet).
11 h 10	Fin du témoignage, le témoin est libérée. 5^e témoin : Madame Diane Robichaud 4825, avenue Magnan Québec (Québec) G1H 7E5 Assermentée
11 h 12	Interrogée par la demande (Me Michaud-Brière)
11 h 47	Pas de contre-interrogatoire de la part de la défense ni de la mise en cause. Fin du témoignage, le témoin est libérée. 6^e témoin : Monsieur Francis Robichaud-Hallé 4825, avenue Magnan Québec (Québec) G1H 7E5 Assermenté
11 h 48	Interrogé par la demande (Me Michaud-Brière).
12 h 08	Objection de Me Lussier re : non-pertinence de la réponse du témoin.

CANADA

Province de Québec
District de Québec

N° 200-06-000185-150
200-06-000184-153
200-06-000183-155

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

Le Tribunal ne permet pas la réponse.

12 h 09 Me Michaud-Brière poursuit son interrogatoire.

12 h 15 Contre-interrogé par la défense (Me Lussier).

12 h 19 Pas de contre-interrogatoire de la part de la mise en cause.

PREUVE CLOSE EN DEMANDE

Discussions quant à la durée du témoignage du prochain témoin.

12 h 20 Suspension pour le dîner.

14 h 00 Reprise.

Dossier 200-06-000185-150 (Duchesne)

PREUVE EN DEMANDE

1^{er} témoin : Madame Marie-Ève Duchesne
5-284, rue de la Reine
Québec (Québec) G1K 2P9
Assermentée

14 h 02 Interrogée par la demande (Me Boucher-Cossette).

14 h 25 Contre-interrogé par la défense (Me Lussier).

14 h 30 Contre-interrogé par la mise en cause (Me Ouellet).

14 h 31 Fin du témoignage, le témoin est libérée.

14 h 32 Discussions re : horaire des prochains témoins.

14 h 35 Ajourné au mercredi 29 janvier 2020 à 9 h 30 à la salle 3.39 pour la suite de la preuve en demande dans le dossier 200-06-000185-150.



Chantale Falardeau, greffière-audicière